

BULLETIN D'INFORMATION



Chaire **UNESCO** de recherche
appliquée pour l'éducation en prison

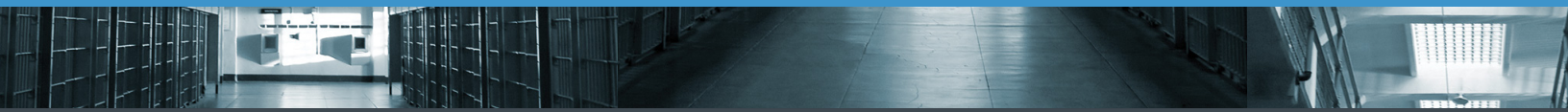


www.cmv-educare.com
educare@collegemv.qc.ca

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6

TEL: 1- 514 328 3832 FAX: 1-514 328 3829

Volume 8, numéro 2 | Comité directeur | Novembre 2020



MOT DE LA TITULAIRE

Depuis maintenant plusieurs mois, les institutions carcérales, le monde universitaire et collégial ainsi que les communautés de recherche ont vu leurs activités bouleversées par l'arrivée de la COVID-19. Devant autant de chamboulements, nous profitons de ce bulletin pour partager quelques réflexions entourant les effets de cette crise sanitaire sur l'éducation en prison, laissant entrevoir des défis, mais également le développement d'une expertise technopédagogique assurément pertinente pour optimiser l'accès à l'éducation en prison.

La pandémie actuellement en cours a mis en relief plusieurs enjeux, notamment en ce qui a trait à l'accès à l'éducation en prison. Alors que la présence systématique de programmes d'éducation formelle et non formelle ne constitue pas un acquis à l'échelle internationale, il n'est pas surprenant que l'arrivée brusque de la COVID-19 ait accentué les inégalités et les iniquités en matière d'accessibilité à l'éducation, notamment dans le milieu carcéral. Le contexte actuel marque plus que jamais la fragilité de certains acquis et la place parfois prépondérante laissée à d'autres priorités.

Une première observation nous permet de noter que la manière de concevoir les effets de l'éducation en prison sur la réinsertion socioprofessionnelle des personnes détenues, qui modulait déjà les structures éducatives, les modèles institutionnels d'éducation préalablement établis et l'offre de programme, affecte également l'accès à l'éducation en prison en temps de pandémie. Sans surprise, la pandémie constitue un frein encore plus marqué dans les pays qui n'avaient pas déjà instauré systématiquement des programmes d'éducation en milieu carcéral. Il est aussi évident que les défis que pose la COVID-19 au quotidien dans les prisons ne facilitent en rien de nouvelles initiatives éducationnelles. Parallèlement, les pays ayant déjà mis en place des structures favorisant l'accès à l'éducation et plusieurs programmes établis ont dans certains cas pu limiter les effets de la COVID-19 sur l'accès à l'éducation, malgré une offre inégale d'un pays à l'autre.

On constate également que la gestion de la pandémie en elle-même diffère d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre, et que la mise en place des mesures sanitaires de restrictions ou de distanciation physique affecte l'accessibilité de l'éducation en prison. Autrement dit, les pays ayant opté pour des mesures sanitaires peu restrictives ou pour un maintien des activités éducatives en général ont dans plusieurs cas pu maintenir une offre de programmes en milieu carcéral. En revanche, le confinement strict imposé dans certains pays a inévitablement isolé davantage les personnes détenues.

Parallèlement, l'accès à des moyens technologiques en éducation carcérale vient également moduler l'offre de programmes en contexte de pandémie. Nous savons en effet que l'utilisation de technologies de communication en prison pose plusieurs défis de gestion et de sécurité. Pourtant, comme le souligne [Nichols](#), cité ci-dessous, l'accès à ces moyens technologiques a contribué dans certains cas à maintenir l'accès à l'éducation. Cela est particulièrement vrai aux États-Unis, où quelques programmes postsecondaires ont été maintenus grâce au soutien technologique.



BULLETIN D'INFORMATION

Alors que le débat entourant l'accès aux technologies numériques et de communication dans les prisons date de plusieurs années, il devrait assurément s'intensifier dans les prochains mois, puisque l'ensemble des institutions d'éducation, qui sont souvent partenaires de l'éducation carcérale, ont montré que des modes d'enseignement hybrides permettaient de maintenir des services éducatifs à distance même en temps de confinement généralisé. Ce qui apparaissait improbable sur le plan de l'enseignement à distance il y a quelques mois est maintenant intégré à l'expertise professionnelle des institutions d'enseignement. À cet effet, nous pouvons imaginer des retombées pérennes de ces innovations technopédagogiques issues de la COVID-19 et d'un momentum important pour instaurer des services d'éducation s'appuyant sur les technologies de l'information en prison. De toute évidence, les avantages des technologies numériques de communication, bien plus que des outils pédagogiques, dépassent la classe et permettent aussi de décroïsonner la prison et de maintenir des liens avec l'extérieur.

Évidemment, la promotion du numérique en prison ne doit pas se faire au détriment de l'enseignement en présence. En effet, plusieurs recherches témoignent de l'importance des relations signifiantes concrètes qui se créent lors de l'enseignement en présentiel et montrent que ces relations sont un facteur indéniable d'une réinsertion sociale et professionnelle réussie. En ce sens, que ce soit par le travail émotionnel accompli par les ressources enseignantes évoquées par [Flores et Barahona-Lopez](#), par la création d'une « sphère de civilité » problématisée par [McAleese et Kilty](#) ou par la mise en place de « laboratoires moraux » illustrés par [Phillips, E., & Williams, R](#), les apports de l'enseignement en présentiel dépassent le contenu des cours en eux-mêmes. Il ne s'agit pas ici d'opposer enseignement en présence et enseignement à distance, mais plutôt d'envisager la complémentarité des approches et des moyens technologiques employés, afin d'optimiser l'accès à l'éducation aux personnes détenues.

Somme toute, c'est aussi en contexte de pandémie que la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison poursuivra, non sans défis, les recherches menées dans le cadre du projet « [Sens et effets de l'éducation en prison: l'expérience et la perspective des apprenants judiciairisés](#) » ainsi que le nouveau projet sur « [L'éducation numérique, les nouvelles technologies et l'éducation en prison](#) ». Nous croyons que le travail acharné pouvant permettre à plus de personnes détenues d'avoir accès à des programmes d'éducation en prison doit demeurer une priorité. Nous espérons enfin que vous apprécierez ce présent bulletin.

Bonne lecture !

Geneviève Perreault

Titulaire de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison



BULLETIN D'INFORMATION

FAITS SAILLANTS DE LA CHAIRE UNESCO 2020

Les derniers mois ont été bouleversés par la pandémie de COVID-19, mais l'équipe de la Chaire continue de mettre la main à la pâte pour faire avancer et pour diffuser la recherche et les pratiques liées à l'éducation en prison. Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer deux nouveaux projets de la Chaire dans les lignes qui suivent!

Nous en profiterons pour faire le suivi de certains dossiers annoncés dans les précédents bulletins. Bonne lecture!

ANNONCE IMPORTANTE

Le colloque sur « Les pratiques et recherches innovantes en éducation en prison », initialement prévu du 25 au 27 mai 2021 à Montréal (Canada), a été transformé en une série de webinaires. Ceux-ci seront échelonnés à l'hiver et au printemps 2021, les mercredis :

- 3 février
- 24 février
- 3 mars
- 24 mars
- 14 avril
- 5 mai

Les webinaires, qui se tiendront de 10 h à 11 h 30 (GMT -5, heure de New York et Montréal), seront enregistrés et disponibles via le site Internet de la Chaire.

Inscrivez ces dates à vos agendas !

ACTIVITÉS À LA CHAIRE

L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE, LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'ÉDUCATION EN PRISON

La nécessité de recourir aux nouvelles technologies dans les prisons, à la fois pour l'éducation, le maintien des contacts familiaux et le développement d'habiletés nécessaires à la vie courante actuelle, fait l'objet d'un consensus mondial grandissant. Elle s'est accrue avec la crise sanitaire de la COVID-19, que nous connaissons actuellement, et qui s'est traduite dans de nombreux cas par la suppression des cours en présence dans les prisons. Cependant, l'implantation du numérique dans les prisons pose d'importants défis et suppose de concilier des préoccupations pédagogiques avec les contraintes du monde carcéral, notamment les considérations sécuritaires face à Internet, la vétusté ou l'absence des ressources informatiques. Nous en profiterons pour faire le suivi de certains dossiers annoncés dans les précédents bulletins. Bonne lecture !

Le projet et ses partenaires

Face à ce défi, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, en collaboration avec le Collège La Cité, a lancé un projet d'un an (septembre 2020-août 2021) avec un financement du Fonds de développement des partenariats du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC). Cette initiative consiste à réunir les principaux

partenaires afin de concevoir un projet pilote d'éducation numérique dans le monde carcéral canadien, qui serait implanté dans une seconde phase dans deux provinces (Québec et Ontario).

Un comité consultatif a été constitué et réunit :

- Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison (maitre d'œuvre du projet) : Véronique Béguet, cotitulaire et directrice du rayonnement et des partenariats.
- Le Collège La Cité (partenaire) : Lise Frenette, gestionnaire, service d'appui aux projets spéciaux.
- Service correctionnel du Canada (SCC) : Emmanuel Rutsimbo, directeur, Direction de la réinsertion sociale.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) :
 - Josée Mercier, spécialiste en éducation, Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.
 - Bernard Lachaine, directeur adjoint, Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord.
 - Nathalie Denis, conseillère pédagogique, Services des ressources pédagogiques du Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord.
- SCC et MEES : Line Chenard, coordinatrice provinciale, Services éducatifs en milieu carcéral fédéral.

- Ministère de la Sécurité publique du Québec :
 - Véronique Dallaire, conseillère, Direction générale des services correctionnels.
 - Stéphanie Borgia, coordonnatrice, Fonds central de soutien à la réinsertion sociale.

Les objectifs du projet

Ce projet vise à contribuer au développement du numérique pour l'éducation en milieu carcéral (un mouvement à la fois national et international) et à assurer aux prisonniers une offre éducative élargie et en français (un défi à échelle canadienne). Pour cela, il s'agit de :

- Documenter la situation actuelle en matière d'éducation à distance et d'éducation numérique en prison au Canada et dans le monde.
- Participer au virage vers le numérique (dont l'actualité nous rappelle la cruelle nécessité) en l'appliquant à un sous-groupe spécifique, la population carcérale, dont le droit à l'éducation est un droit fondamental entériné par l'ONU.
- À travers le projet pilote prêt à être implanté au terme des 12 mois, contribuer à une offre de service en français dans le milieu carcéral. Le projet répond ici à une exigence canadienne : celle d'offrir des services dans les deux langues officielles du pays (le français et l'anglais). Or, cet objectif peut être difficile à atteindre pour les minorités linguistiques francophones dans des



BULLETIN D'INFORMATION

provinces majoritairement anglophones (et inversement, mais ce cas de figure ne nous concerne pas ici).

- Mobiliser les partenaires concernés et jouer un rôle de catalyseur pour participer à un changement social dont le besoin est reconnu.

Le déroulement du projet

Le projet pilote sera coconstruit par les partenaires et les collaborateurs en suivant une démarche qui procède par certaines étapes clés :

1. Recensement et documentation : faire un état des lieux de la situation canadienne et de l'éducation numérique dans les prisons dans le monde; repérer les projets pilotes et les solutions apportées.
2. Dresser un portrait des enjeux de l'éducation numérique en prison, en prenant en compte les réalités, les contraintes et les objectifs des différents milieux de l'éducation et du monde carcéral.
3. Explorer les solutions pour chacun des enjeux.
4. Concevoir le projet pilote et réaliser les démarches permettant son implantation dans au moins un établissement des deux provinces impliquées.

Appel à tous et toutes

Si vous êtes impliqué(e) dans l'éducation à distance en prison ou avez recours au matériel numérique en ligne ou hors ligne, merci de vous manifester. Nous aimerions connaître votre expérience. Svp, contactez Véronique Béguet à l'adresse suivante : veronique.beguet@collegemv.qc.ca.

PERCEPTION DES APPRENANTS JUDICIARISÉS QUANT AU SENS ET AUX EFFETS DE L'ÉDUCATION EN PRISON

Nous sommes heureux de pouvoir enfin vous annoncer que le projet « Sens et effets de l'éducation en prison : l'expérience et la perspective des apprenants judiciairisés » a été financé par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collègues et aux communautés, géré par le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Cette subvention, d'un montant total de 238 850 \$ sur deux ans, nous permettra de mener une recherche qualitative sur l'expérience d'éducation en prison des personnes détenues dans le réseau carcéral provincial au Québec.

En plus d'impliquer un groupe d'experts terrain – des personnes qui ont participé à des programmes d'éducation lors d'une période d'incarcération passée – à toutes les étapes du processus de recherche, notre projet permettra de mettre en lumière une expérience d'éducation en prison encore peu connue du milieu de la recherche.

Nous pouvons aussi annoncer avec enthousiasme et fierté que l'équipe de Continuité-famille auprès des détenues (CFAD) se joint au projet à titre de partenaire. Nous bénéficierons de leur expérience et de leur soutien dans le recrutement d'expertes de l'éducation en prison et de répondantes en milieu carcéral.

Le projet a officiellement débuté à la mi-août 2020. La première activité de recherche s'est déroulée le 23 septembre dernier où nous avons réuni les partenaires du projet. Comme il s'agit d'un projet en innovation sociale, il était important pour nous de réunir nos partenaires qui travaillent sur le terrain. L'objectif de la réunion était de discuter des besoins et des intérêts de recherche de chacun des partenaires afin de nous assurer de bien comprendre la réalité de chacun ainsi que les enjeux sur lesquels notre projet pourrait apporter un nouvel éclairage. L'équipe de recherche et les partenaires ont été enchantés par cette rencontre cordiale et productive, ce qui augure bien pour la suite des choses !

Étaient présents à cette réunion :

- Frédéric Armstrong, cochercheur, cotitulaire à la recherche, Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison
- Daniel Baril, directeur général, Institut de coopération pour l'éducation des adultes
- William-J. Beauchemin, chargé de labo d'innovation sociale, Exeko



BULLETIN D'INFORMATION

- France Bédard, directrice Opex' 82, régions: Laval, Laurentides, Lanaudière
- Lyne Bisson, cochercheuse, professeure en technique de travail social, Cégep Marie-Victorin
- Sonia Bradette, conseillère pédagogique, Centre de formation générale des adultes de la Rivière-du-Nord
- Bernard Chéné, coordonnateur, Division de la recherche, de la reddition de compte et de l'évaluation de programme, ministère de la Sécurité publique du Québec
- Johanne Pion, directrice générale, Continuité-famille auprès des détenues

Le recrutement d'experts terrain va bon train et nous espérons pouvoir commencer les entretiens avec des personnes détenues dès que la situation sanitaire nous le permettra. À suivre !

AXE II — CENTRE DE RÉFÉRENCE DES RECHERCHES SUR L'ÉDUCATION EN PRISON

2.1 Mise à jour et maintien du site Web

Nous réfléchissons toujours à la mise à jour du site Internet. D'ici là, vous pourrez y retrouver toutes les informations pertinentes sur la Chaire et ses différents comités.

2.2 Veille de la recherche et de la documentation

L'équipe de la Chaire continue sa veille documentaire comme en fait foi la revue de littérature disponible ci-dessous.

2.3 Bibliothèque de groupe Zotero

Zotero est un logiciel de gestion bibliographique libre et ouvert (open source). Il permet notamment d'enregistrer des notices bibliographiques en un clic (à l'aide de l'application pour votre navigateur) et de classer vos sources, vos articles, vos monographies, etc. Il permet aussi d'insérer des citations dans vos textes sans difficulté et de générer une bibliographie automatiquement à partir des sources que vous citez dans votre texte! Plus besoin de se demander si l'on doit mettre une virgule ou un point après le nom de l'auteur! De plus, en vous connectant à votre compte sur le logiciel, vous aurez toujours accès à vos références, peu importe l'ordinateur que vous utilisez.

Bien que Zotero ne soit pas le seul logiciel du genre (on pense ici à EndNote, par exemple), son attrait, pour nous, est qu'il permet de partager facilement et gratuitement des bibliothèques avec la communauté.

Nous vous invitons donc à utiliser ce logiciel dans vos travaux quotidiens et à vous inscrire à notre bibliothèque virtuelle disponible par le biais des services de Zotero, en suivant le lien copié ci-dessous. Vous aurez ainsi accès à une liste impressionnante de ressources sur l'éducation en prison mise à jour régulièrement.

https://www.zotero.org/groups/2438569/unesco - education_prison

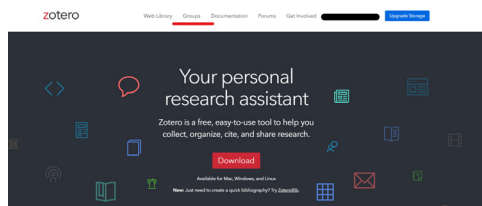
BULLETIN D'INFORMATION

MARCHE À SUIVRE

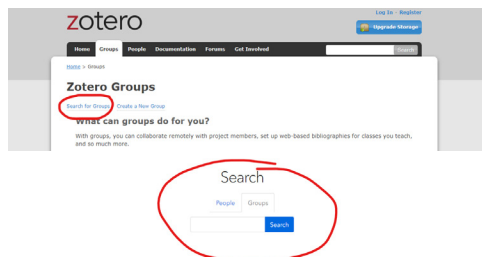
La première étape pour accéder à notre bibliothèque virtuelle est d'ouvrir un compte Zotero en vous rendant sur le site Internet: <https://www.zotero.org/>. Vous pourrez ensuite télécharger le logiciel et installer l'extension pour votre navigateur. Notez que le site Internet de Zotero est en anglais, mais que le logiciel est disponible dans la plupart des langues.

Une fois connecté sur votre compte, vous pourrez utiliser toutes les fonctionnalités de Zotero, y compris l'accès aux bibliothèques de groupes.

Vous aurez accès aux différents groupes via la page d'accueil de Zotero en cliquant sur le lien « Groups » :



À la page suivante, vous pourrez chercher des groupes par mots-clés :



La bibliothèque virtuelle de la Chaire se trouve facilement avec les mots-clés «éducation en

prison», mais vous pouvez tout simplement suivre le lien suivant :

<https://www.zotero.org/groups/2438569/unesco-education-prison>

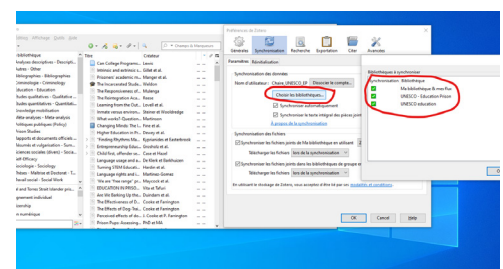
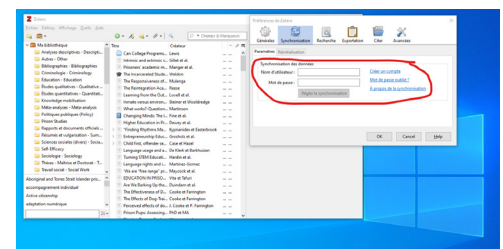
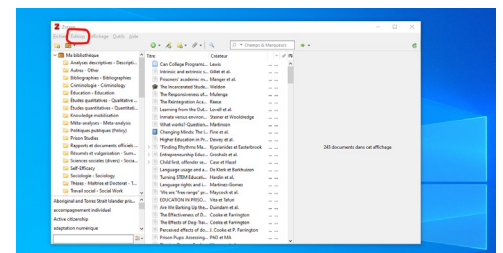
Une fois sur la page du groupe, vous n'avez qu'à cliquer sur « Join » pour vous joindre à la bibliothèque de groupe :



Une fois votre abonnement à la bibliothèque de groupe confirmé, vous aurez accès à toutes les sources colligées par l'équipe de la Chaire classées selon la discipline, la région, la problématique, etc. Vous pourrez aussi synchroniser la bibliothèque sur tous vos ordinateurs à l'aide du logiciel Zotero.

Pour ce faire, il suffit de vous connecter à votre logiciel Zotero et de cliquer sur le menu Édition > Préférences. Dans la fenêtre Préférences, cliquez sur le menu Synchronisation et synchronisez votre logiciel à votre compte Zotero. Vous pourrez

ensuite sélectionner les bibliothèques que Zotero synchronisera :



Une fois la synchronisation démarrée, la bibliothèque virtuelle de la Chaire sera ajoutée à votre logiciel Zotero et vous aurez accès aux mises à jour en temps réel.

Nous espérons que cet outil vous sera utile et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires !



BULLETIN D'INFORMATION

AXE III — COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS

Appel de propositions de la Andrew W. Mellon Foundation

Dans le cadre de l'appel de propositions pour le futur de l'enseignement supérieur en prison (Future of Higher Learning in Prison), la Andrew W. Mellon Foundation a invité les organisations situées aux États-Unis et ses territoires à soumettre des propositions de projet se concentrant sur l'avenir de l'enseignement supérieur pour des étudiants incarcérés.

Ces fonds, qui varieront entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$ sur deux ans, soutiendront l'innovation et le développement de nouvelles approches dans les programmes existants.

L'annonce des résultats de ce concours se fera le vendredi 11 décembre 2020.

Pour plus d'informations (en anglais) :

<https://mellon.org/programs/higher-learning/call-proposals-future-higher-learning-prison/>

Un message de la Correctional Education Association

The Correctional Education Association (CEA) is an international non-profit organization with a mission to enhance correctional education in prisons and jails through professional training, networking and providing research-based support for its members. Even through this year of the pandemic, CEA has continued to provide training and information to assist its members with virtual and technology-based education concepts which could be used to continue the rehabilitation of offenders without face-to-face contact. Sharing innovative rehabilitation ideas has proven to be beneficial to leaders and teachers serving daily behind the walls. Through partnerships with other education and correctional associations, CEA has maintained a strong voice for its membership. Find out more about CEA at <https://ceanational.org/>.

Kim B. Barnette, Ed.Sp., president

La Correction Education Association (CEA) est un organisme sans but lucratif international qui a pour mission d'améliorer l'éducation en prison par le biais de la formation professionnelle, du réseautage et en offrant à ses membres un soutien axé sur la recherche. Même durant cette année de pandémie, la CEA a continué de dispenser des formations et de fournir des informations pour aider ses membres à mettre en place des concepts éducatifs virtuels et assistés par la technologie, qui permettent de poursuivre la réhabilitation des délinquants sans contact face à face. Ce partage d'idées innovantes sur la réhabilitation s'est avéré bénéfique pour les dirigeants et le corps enseignant qui travaillent au quotidien derrière les murs. Grâce à ses partenariats avec d'autres associations qui se consacrent à l'éducation carcérale, la CEA demeure un porte-parole important pour ses membres. Pour plus d'informations sur la CEA, visitez : <https://ceanational.org/>

Kim B. Barnette, Ed.Sp., présidente.



BULLETIN D'INFORMATION

UN PORTRAIT DE LA RECHERCHE RÉCENTE

La section qui suit donne un portrait non exhaustif de la recherche la plus récente qui porte sur l'éducation en prison. Les articles et les monographies cités ont été publiés entre juin et octobre 2020. Cette sélection représente bien la diversité des approches et des disciplines qui s'intéressent à l'éducation en prison. N'hésitez pas à nous faire part de vos propres recherches et à nous partager des sources!

ARTICLES

JOURNAUX DÉDIÉS À L'ÉDUCATION EN PRISON

Binda, H., Weinberg, J. D., Maetzener, N., & Rubin, C. (2020). "You're almost in this place that doesn't exist": The Impact of College in Prison as Understood by Formerly Incarcerated Students from the Northeastern United States. Journal of Prison Education and Reentry, 6(2), 242-263.

<https://scholarscompass.vcu.edu/jper/vol6/iss2/13/>

Cette recherche qualitative examine l'effet à court et à long terme de l'éducation libérale (liberal arts) en milieu carcéral. Des entrevues semi-dirigées menées auprès de huit (8) hommes, qui ont participé à des programmes collégiaux dans des institutions à sécurité moyenne et maximale dans le nord-est des États-Unis d'Amérique, ont permis à l'équipe de recherche de rapporter certains des mécanismes de la transformation personnelle liée à l'éducation en prison. Trois résultats principaux transparaissent: 1) augmentation de la confiance en soi; 2) augmentation du sentiment de communauté et d'interconnexion; 3) augmentation du leadership et de la conscience sociale. À la lumière des propos recueillis auprès d'anciens étudiants, Binda et coll. recommandent de réviser les programmes d'éducation en prison en fonction de quatre caractéristiques centrales: 1) la rigueur académique; 2) le respect du professeur à l'endroit des étudiants; 3) un apprentissage basé sur la discussion; 4) une relation respectueuse entre le personnel du collège et celui de la prison.

McAleese, S., & Kilty, J. M. (2020). "Walls are put up when curiosity ends": Transformative Education in the Canadian Carceral Context. Journal of Prison Education and Reentry, 6(3), 275-293.

<https://scholarscompass.vcu.edu/jper/vol6/iss3/2/>

McAleese et Kilty s'appuient ici sur la thèse de Wright et Gehring (2008), selon laquelle l'éducation en prison facilite la création d'une « sphère de civilité », où les étudiants peuvent discuter d'enjeux divers, dans un environnement oppressant. Leur objectif est de montrer qu'une classe en prison peut être conceptualisée comme un « espace performatif » où les étudiants et les enseignants s'engagent dans un processus d'apprentissage transformateur. L'analyse des entretiens menés par McAleese et les connaissances expérientielles de Kilty suggèrent que l'éducation en prison au Canada est marquée par deux thèmes principaux: 1) la logique carcérale structure les programmes d'éducation et impose des contraintes institutionnelles aux éducateurs et (2) ces contraintes institutionnelles marquent l'expérience des étudiants. Dans ce contexte, la construction d'un contexte d'apprentissage transformatif et performatif en prison est difficile. Cependant, les autrices suggèrent que le programme Walls to Bridges permet de bâtir des liens entre les détenus et la communauté en général, ce qui élargit un peu l'espace performatif de l'éducation en prison.



BULLETIN D'INFORMATION

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Flores, J., & Barahona-Lopez, K. (2020). "I am in a constant struggle: The challenges of providing instruction to incarcerated youth in southern California. *International Journal of Educational Development*, 76, 102192.

<https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2020.102192>

Flores et Barahona-Lopez ont interviewé quinze (15) enseignants qui travaillent dans quatre centres de détention pour jeunes du sud de la Californie. Ces enseignants rapportent trois obstacles majeurs à leur travail. Premièrement, les étudiants sont généralement sous-scolarisés. Deuxièmement, les enseignants doivent consacrer beaucoup de leur temps au travail émotionnel (emotional labour) au détriment du temps d'enseignement. Troisièmement, les enseignants doivent contribuer à la mission sécuritaire du centre de détention, encore une fois au détriment de leur enseignement. Flores et Barahona-Lopez concluent que, malgré toute leur bonne volonté, les enseignants subissent les contraintes structurelles liées au contexte de la détention.

Flores, J., Barahona-Lopez, K., Hawes, J. & Syed, N. (2020). High points of learning behind bars: Characteristics of positive correctional education experiences for incarcerated girls. *International Journal of Educational Development*, 77, 102210.

<https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2020.102210>

À la suite d'une ethnographie menée pendant 24 mois dans un centre de détention pour jeunes à «El Valle» en Californie, l'équipe de recherche a mené des entretiens qualitatifs semi-dirigés avec 15 jeunes filles du centre. L'équipe constate que les jeunes filles rencontrées ont beaucoup apprécié l'école. Un élément qui ressort est que la petitesse des classes – en contraste avec l'expérience passée des jeunes filles – permet la construction de relations personnelles entre l'enseignant et l'élève et davantage d'interactions un à un. Cette structure donne aussi l'impression aux jeunes filles qu'elles peuvent s'engager pleinement dans leurs études. Bien que l'équipe ne soutienne pas que toutes les filles incarcérées auront une expérience éducative positive ou que l'éducation en détention est, globalement, positive, Flores et coll. notent que le succès d'un programme éducatif en prison est probablement lié à la possibilité de bâtir une relation étudiant-enseignant positive.

Ismaila, S. (2020). Availability of Reformatory Education Programmes for Prisoners in North West Nigeria. *UMT Education Review (UER)*, 3(1), 01 25.

<https://journals.umat.edu.pk/index.php/uer/article/view/562>

Mené auprès de 1 338 répondants (1 068 détenus, 200 administrateurs, 50 avocats et 20 militants des droits de l'homme) dans 13 prisons nigérianes, le sondage d'Ismaila révèle que, parmi les indicateurs d'une éducation «réformatrice», seule l'éducation religieuse était présente. Les prisonniers du Nord-ouest nigérian n'ont donc pas accès à (1) des locaux, du personnel ou du matériel de lecture, (2) des mécanismes qui promeuvent la motivation et la continuité scolaire, (3) de l'éducation pour adulte ni (4) des formations professionnelles. L'auteur recommande que les prisons nigérianes soient équipées pour offrir une éducation qui puisse contribuer à la réhabilitation des détenus.



BULLETIN D'INFORMATION

Little, R. (2020). Paying the price: Consequences for children's education in prison in a market society. International Journal of Educational Development, 77.

<https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2020.102212>

Partant de la démonstration que des considérations financières et des « valeurs marchandes » (market values) sont au cœur des décisions sur les conditions de détention des enfants et sur les services qui seront offerts, Little souligne certains des risques associés à la marchandisation de la justice carcérale. Même si le taux d'incarcération des jeunes a fortement diminué – une conséquence accueillie favorablement par ceux et celles qui militent pour l'amélioration des conditions de détention des jeunes – Little soutient que cette diminution est (1) d'abord et avant tout le fruit de considérations financières; et (2) n'est pas liée à une amélioration des conditions de détention, notamment en matière d'éducation, bien au contraire. L'auteur conclut en réitérant l'importance de l'éducation en détention et souligne les dangers de se limiter aux considérations financières pour déterminer la valeur des conditions de détention.

Phillips, E., & Williams, R. (2020). "It's not just an idea": Practicing the good life in a high security prison. Review of Education, Pedagogy, and Cultural Studies, 0(0), 120.

<https://doi.org/10.1080/10714413.2020.1794750>

Que se passe-t-il quand des personnes issues de différents milieux se rencontrent pour discuter de la « bonne vie »? Que signifie la pédagogie transformative dans ce contexte? Ce sont les questions qui intéressent Phillips et Williams dans cet article qui documente l'expérience du cours « The Good Life and the Good Society » dans le cadre du projet de recherche-action Learning Together*. Dans ce cours, qui réunissait 12 étudiants de l'Université Cambridge et 13 étudiants d'une prison (dont un membre du personnel), les participants se sont questionnés sur « la bonne vie » et « la bonne société ». Le constat des auteurs : plus que des idées, ce sont des expériences et des manières de chercher « la bonne vie » qui ont été échangées. En confrontant la différence, les participants ont vu certains de leurs préjugés s'effondrer; sans pouvoir discuter des implications de cette expérience pour l'éducation en général, les auteurs suggèrent que ce programme a construit des « laboratoires moraux » qui ont ouvert un espace d'apprentissage libéré des hiérarchies et des présupposés qui structurent généralement la connaissance. *<https://www.cctl.cam.ac.uk/tlif/learning-together>

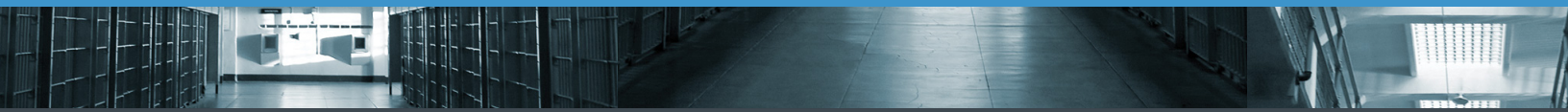
Sousa, E. da S., Albuquerque, L. C., Pinho, A. P. M., & Fontenele, R. E. S. (2020). Beliefs about education in prisons: Teachers' perceptions. Education Policy Analysis Archives, 28(0), 86.

<https://doi.org/10.14507/epaa.28.4686>

(Article en portugais [Brésil]). Dans le cadre de cette recherche exploratoire, descriptive et qualitative, Sousa et coll. ont interviewé huit enseignants de la région métropolitaine de Fortaleza – Ceará au Brésil. Selon l'équipe, les résultats de l'analyse indiquent que le comportement des enseignants en milieu carcéral est guidé par trois types de croyances : des croyances comportementales, normatives et liées au contrôle comportemental. En plus d'améliorer les connaissances sur l'enseignement en prison, l'équipe de recherche souligne que leur recherche montre la pertinence de la théorie du comportement planifié (theory of planned behavior).



BULLETIN D'INFORMATION



ÉDUCATION ET SCIENCES PSYCHOSOCIALES

Manger, T., Hetland, J., Jones, L. Ø., Eikeland, O. J., & Asbjørnsen, A. E. (2020). Prisoners' academic motivation, viewed from the perspective of self-determination theory: Evidence from a population of Norwegian prisoners. International Review of Education.

<https://doi.org/10.1007/s11159-020-09855-w>

L'équipe de recherche en sciences psychosociales s'appuie sur l'échelle de motivation académique (Vallerand et coll. 1989) et sur la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan 1985) pour mesurer et analyser la motivation académique d'une population de 529 (29 femmes, 500 hommes) personnes incarcérées en Norvège. L'objectif de Manger et coll. est d'offrir un modèle qui permet de décrire les motivations des apprenants incarcérés à partir d'une quantité réduite de facteurs. L'équipe conclut qu'un modèle à cinq facteurs (la motivation intrinsèque, la régulation identifiée, introjectée et externe et, finalement, l'amotivation) permet de bien rendre compte des données recueillies. On constate alors que les détenus plus jeunes ont un profil motivationnel plus « contrôlé », c'est-à-dire que les jeunes sont motivés par les bénéfices et les avantages présumés de l'éducation, alors que les détenus plus âgés ont des motivations plus autonomes. Ce résultat suggère qu'il est particulièrement important d'encourager les jeunes à s'inscrire et à poursuivre des études en prison et à leur sortie. On constate aussi que les détenus plus instruits n'ont pas nécessairement des motivations plus autonomes que les autres, un résultat inattendu par l'équipe de Manger.

SCIENCES JURIDIQUES ET CRIMINOLOGIE

Jäggi, L., & Kliever, W. (2020). Reentry of Incarcerated Juveniles: Correctional Education as a Turning Point Across Juvenile and Adult Facilities. Criminal Justice and Behavior.

<https://doi.org/10.1177/0093854820934139>

En s'appuyant sur des données longitudinales associées à 569 jeunes incarcérés (dont 91 % sont des hommes) du Pathways to Desistance Project, l'étude de Jäggi et Kliever met à l'épreuve l'idée selon laquelle la motivation (mesurée en fonction du lien avec l'enseignant, l'orientation scolaire et du temps passé à étudier) et la performance (notes) des étudiants sont corrélées à la désistance, en comparant les jeunes incarcérés en institution pour jeunes à ceux en institution pour adultes. Les résultats de l'étude montrent que, pour les deux types d'institutions carcérales, l'attachement à l'école, et non les notes, est prédictif d'une meilleure réinsertion et d'une réduction de la récidive. Ces résultats indiquent que la qualité de l'expérience scolaire, en particulier sa capacité à générer des relations positives entre l'étudiant et l'institution scolaire, est un élément important de la réhabilitation.

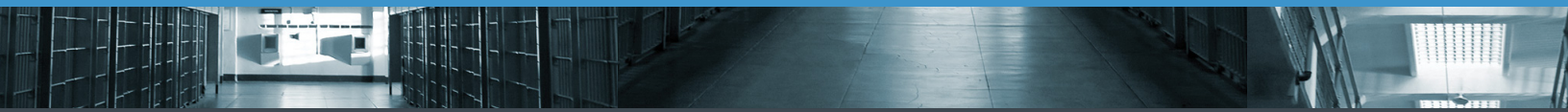
Marchetti, E., & Nicholson, B. (2020). Using A Culturally Safe Creative Writing Programme to Empower and Heal Aboriginal and Torres Strait Islander Men in Prison. The Howard Journal of Crime and Justice, n/a(n/a), 1 19.

<https://doi.org/10.1111/hojo.12383>

Barbara Nicholson a conçu le programme Dreaming Inside qui vise à offrir un espace de réflexion et de création aux détenus aborigènes d'Australie et aux indigènes du détroit de Torrès. Selon les auteurs, l'objectif du programme n'est pas de donner un cours en littérature, mais bien d'offrir une occasion de (re)connexion culturelle, d'améliorer l'estime et la confiance en soi par le biais de la pensée et l'écriture créative. Après avoir mené 30 entretiens avec des participants de Dreaming Inside, les



BULLETIN D'INFORMATION



auteurs jugent qu'une telle activité artistique et créative dite « culturally safe » peut offrir des bénéfices thérapeutiques significatifs pour les Aborigènes d'Australie et les indigènes du détroit de Torrès. La présence d'Anciens et de tuteurs aborigènes aurait notamment motivé les hommes à participer au programme et à s'ouvrir sur des sujets qu'ils n'auraient pas abordés autrement.

Bien que le programme Dreaming Inside ne soit pas conçu comme de l'éducation formelle (ou même non formelle) par ses artisans, l'équipe de la Chaire juge qu'il fait partie de ce que nous appelons l'éducation en prison. Nous estimons aussi qu'il est important de diffuser cette recherche puisque trop peu de recherches s'intéressent directement aux membres des peuples autochtones.

Robinson - Edwards, S., Kennedy, M., Yardley, E., & Kelly, E. (2020).

The Arts, Rehabilitation or Both? Experiences of Mentoring Artists in Prison and Beyond. Howard Journal of Criminal Justice.

<http://www.open-access.bcu.ac.uk/9357/>

Shona Robinson-Edwards, Elizabeth Yardley, Morag Claire Kennedy et Emma Kelly nous ouvrent une fenêtre sur l'expérience de mentorat artistique dans le système de justice criminelle, du point de vue des mentors. Alors que les effets de l'art en prison sont documentés, les autrices notent que notre compréhension du mentorat, cette forme classique de l'éducation informelle, est peu développée.

MONOGRAPHIES

McMay, D. V., & Kimble, R. D. (2020). Higher Education Accessibility Behind and Beyond Prison Walls. Hershey, PA: IGI Global.

<https://www.igi-global.com/book/higher-education-accessibility-behind-beyond/239915>

Entourés de plus de 20 chercheurs, Dani V. McMayer (State University of New York at Fredonia, USA) et Rebekah D. Kimble (Via Evaluation, USA) colligent ici un ouvrage collectif qui examine le développement des programmes et les outils pédagogiques liés à l'éducation supérieure en prison et pour les ex-détenus. En s'appuyant sur l'expertise d'une équipe internationale, Higher Education Accessibility Behind and Beyond Prison Walls offre aux administrateurs, aux enseignants et au personnel carcéral un aperçu des meilleures pratiques pour l'éducation en prison et pour l'éducation aux ex-détenus.

RAPPORTS DIVERS

Darolia, R., Mueser, P. R., & Cronin, J. (2020). Labor Market Returns to a Prison GED. Institute of Labor Economics (IZA).

<https://www.iza.org/publications/dp/13534/labor-market-returns-to-a-prison-ged>

Darolia et coll. partent de la prémisse que les programmes qui visent l'obtention d'un diplôme d'études général (le GED), l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires, constituent une des approches les plus populaires pour améliorer les perspectives d'emplois des personnes détenues et, indirectement, pour accroître leurs possibilités de réinsertion sociale. En s'appuyant sur une base de données publiques, Darolia et coll. montrent que l'obtention d'un GED en prison peut avoir un impact positif à court terme pour les anciens détenus qui retournent sur le marché du travail. Cet impact est particulièrement positif pour les personnes qui avaient peu d'expérience de travail avant d'être incarcérées et pour celles qui ont accès à du soutien à la sortie. L'équipe suggère que l'obtention d'un GED peut être perçue comme un signe



BULLETIN D'INFORMATION

d'accomplissement et de réhabilitation. On note cependant que ces bénéfices doivent être balancés avec les coûts des programmes de GED et que davantage de recherche est nécessaire pour comprendre les effets du GED au-delà de son impact lié au marché du travail.

Steurer, S. J. (2020). How to Unlock the Power of Prison Education [Policy Report]. Educational Testing Service.

<https://eric.ed.gov/?id=ED607341>

Directeur de la Correctional Education Association de 1986 à 2015, Stephen Steurer offre ici une série de recommandations pour améliorer les services éducatifs en prison. Même si la recherche démontre que l'éducation joue un rôle significatif dans la diminution du taux de récidive, Steurer constate qu'aucun plan systématique pour l'éducation en prison n'est présentement en place. Sous-financés, sous-étudiés et peu structurés, les programmes d'éducation en prison devront, selon Steurer, s'améliorer sur au moins trois fronts : (1) formation et programmes pour le personnel enseignant; (2) politiques publiques sur l'éducation en prison, notamment en matière de financement, et lignes directrices pour l'ensemble du territoire états-unien; (3) recherches. Steurer conclut en réitérant avec force que la société américaine ne consacre pas les ressources nécessaires pour remplir son « obligation morale » de fournir des services éducatifs adaptés et adéquats pour les personnes incarcérées, et ce, même s'il est démontré que ces services sont rentables pour toute la société.

RÉFLEXIONS ET RESSOURCES EN LIEN AVEC LA COVID-19

Nichols, Clinton (2020). On lockdown and locked out of the prison classroom:

The prospects of post-secondary education for incarcerated persons during pandemic. Interface, 12(1), 310-316.

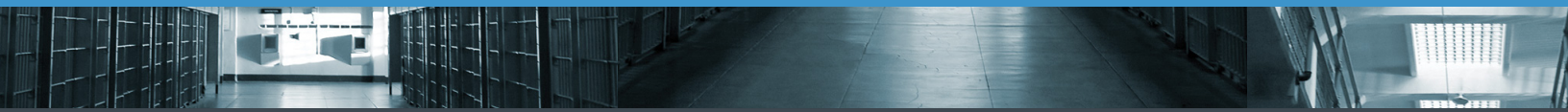
Dans cet article, Clinton Nichols, professeur adjoint au Département de Sociologie et Criminologie à la Dominican University (River Forest, Illinois), dresse un portrait de la situation de l'éducation en prison aux États-Unis durant la pandémie de COVID-19 et suggère que certaines des réponses innovantes à la pandémie pourraient malheureusement avoir l'effet de fermer les classes plutôt que de les ouvrir pour les personnes détenues. En réponse à la pandémie, certaines prisons au Maine ont facilité l'accès à Internet et le Southside Virginia Community College a développé, en collaboration avec les employés du Lunenburg Correctional Center, un système où les étudiants incarcérés sont logés dans une aile séparée de la prison. Nichols note cependant que ces innovations importantes font figure d'exceptions. En effet, la plupart des administrations ont plutôt mis fin aux programmes d'éducation en prison ou bien pivoter vers l'éducation par correspondance. Or, comme le souligne Lyle May, qui témoigne de son expérience comme étudiant par correspondance, l'éducation par correspondance est semée d'embûches et donne un pouvoir potentiellement trop important aux employés de la prison.

Alors que les effets à long terme de la pandémie sont encore incertains, on peut néanmoins supposer que les partisans de l'éducation en prison devront faire face à trois enjeux majeurs. Premièrement, il y aura des compressions budgétaires dans les prisons, et les administrations n'auront pas toujours les fonds nécessaires pour améliorer les infrastructures scolaires afin de faire face aux contraintes sanitaires. Ceci pourrait les encourager à se tourner vers des alternatives moins coûteuses et des formations à distance. Or, même si on sait que l'accès à des formations à distance et par Internet peut améliorer l'accès à l'éducation en prison, ces méthodes ne permettent pas autant de contacts significatifs entre les étudiants et les enseignants et soumettent les détenus à davantage de surveillance. Deuxièmement, la situation médicale en prison continuera longtemps de faire obstacle à une éducation de qualité et, surtout, à une éducation en présentiel. Troisièmement, les détenus et les employés de prison ne figureront peut-être pas au haut des listes de priorités pour un éventuel vaccin. Ceci, encore une fois, ralentira le retour à une éducation de qualité en prison.

Nichols conclut en soulignant que la situation actuelle peut être l'occasion de former des coalitions pour s'assurer que les innovations élaborées pour faire face à la pandémie n'aient pas l'effet pervers de diminuer la fréquence et la qualité des services éducatifs en présentiel.



BULLETIN D'INFORMATION



Lewis, Nicole (2020, mai 4). Can College Programs in Prison Survive COVID-19? The Marshall Project.

<https://www.themarshallproject.org/2020/05/04/can-college-programs-in-prison-survive-covid-19>

Dans sa chronique, Nicole Lewis décrit les effets à court terme de la pandémie sur l'éducation collégiale dans les prisons des États-Unis. Même si plusieurs programmes d'éducation collégiale en prison ont réussi à sauver, au moins en partie, la session d'hiver 2020, plusieurs autres ont vu le trimestre et la remise de diplômes tout simplement annulés. Du reste, même si certains collèges ont trouvé des solutions pour contourner le fait qu'ils ne peuvent plus entrer dans les prisons, plusieurs s'inquiètent des effets de la pandémie sur un élément critique de l'éducation en prison : l'enseignement en personne.

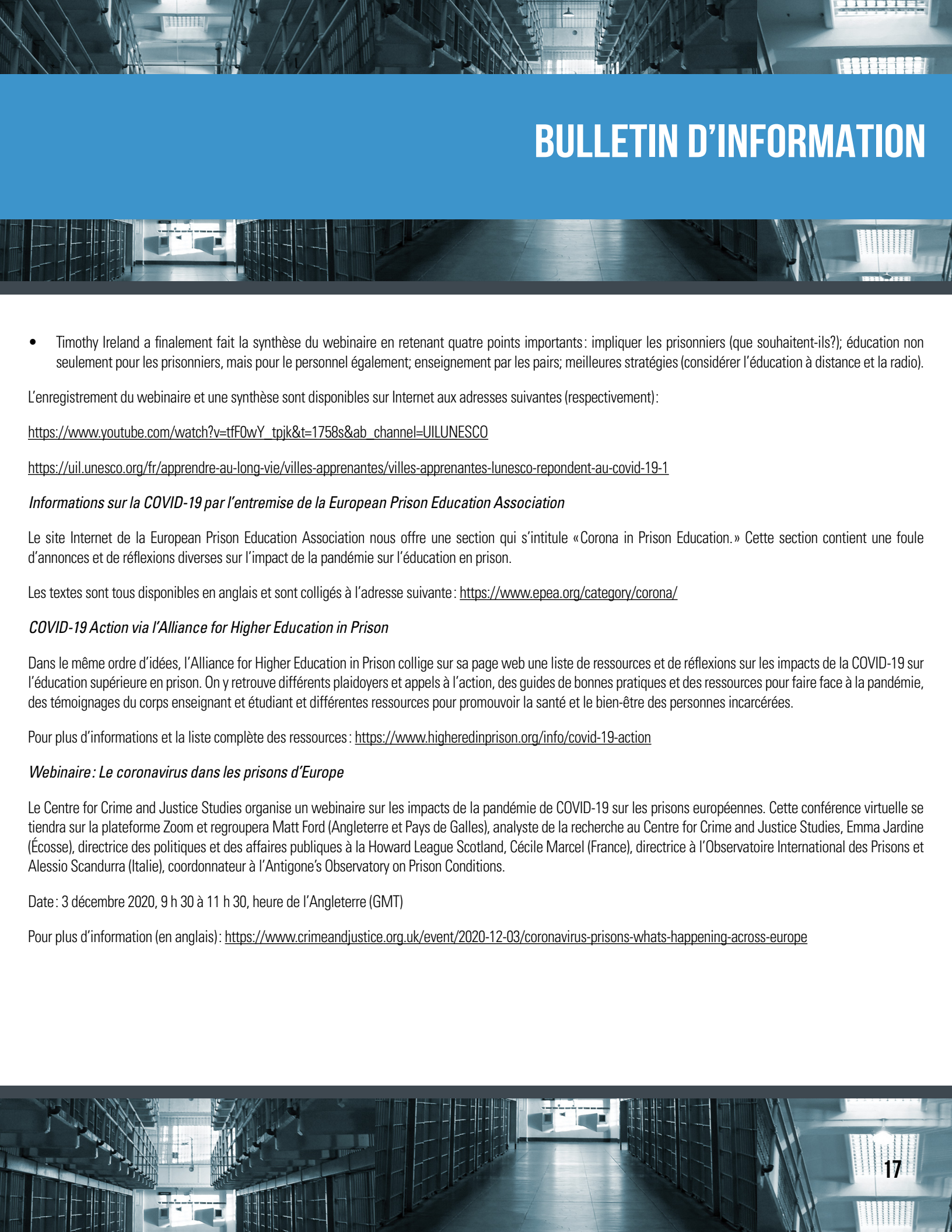
Au-delà de ces effets connus sur la récidive ou sur les budgets carcéraux, l'éducation en prison offre une occasion pour les détenus de se tenir loin des « politiques de la prison » et de la négativité qui vient avec. Le contact humain avec le personnel enseignant permet ainsi de diminuer les tensions et de créer un sentiment de communauté que bien des détenus ne trouvent nulle part ailleurs. Sans enseignement en personne, l'apport de l'éducation en prison est donc fortement diminué.

Les spécialistes s'entendent cependant pour dire que la suite des choses implique une « équation qui brise le cœur. » L'enseignement en personne s'est arrêté pour de très bonnes raisons et retourner en prison pourrait mettre le personnel enseignant et les étudiants à risque de contracter la COVID-19. D'un autre côté, un confinement qui s'étirerait dans le temps voudrait dire que les détenus n'auraient plus accès à la communauté dont ils ont besoin pendant des mois. Plusieurs craignent donc que les conditions de l'éducation collégiale en prison deviennent encore plus difficiles qu'elles ne l'étaient au début de la crise du coronavirus.

WEBINAIRE À L'INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), dans le cadre du cycle UNESCO learning cities' response to COVID-19, a organisé un webinaire sur l'éducation en prison le 13 mai 2020. Le webinaire a connu une très forte participation, de toutes les régions du monde. Outre son animatrice, Marie Macauley (Programme Specialist, UIL), il réunissait les présentateurs suivants :

- Timothy Ireland (maître de conférences, Federal University of Paraíba, Brésil) qui a fait le point sur la situation actuelle en soulignant que peu de prisonniers reçoivent des services actuellement. Solutions possibles : enseignement par le biais des nouvelles technologies ; radio dans les prisons.
- Matteo Cassini (Justice Defenders, Royaume-Uni) qui a présenté les activités de cet organisme, principalement en Ouganda et Kenya : partenariat avec l'Université de Londres pour une formation à distance en droit tant des prisonniers que du personnel ; éducation par les pairs ; défense des droits. Souhaite étendre les activités de l'organisme dans les pays voisins.
- Marc-Olivier Barsh (UNESCO, Global Network of Learning Cities), bref message préenregistré sur les villes apprenantes et l'éducation en prison durant la COVID 19.
- Paal Christopher Breivik (conseiller en chef, Department of Education and Guardianship, Norvège) : utilisation du numérique qui crée une révolution (iPad pour le maintien des liens familiaux, communication avec les professeurs, clavardage/Q et R).
- Lisa Krolak (bibliothécaire en chef, UIL) : "Books beyond bars" et exemple de rénovation d'un lieu de lecture dans une prison argentine. Attention : le virage technologique est important, mais il y a risque de concentrer toutes les ressources sur la technologie seulement.



BULLETIN D'INFORMATION

- Timothy Ireland a finalement fait la synthèse du webinaire en retenant quatre points importants : impliquer les prisonniers (que souhaitent-ils?); éducation non seulement pour les prisonniers, mais pour le personnel également; enseignement par les pairs; meilleures stratégies (considérer l'éducation à distance et la radio).

L'enregistrement du webinaire et une synthèse sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes (respectivement):

https://www.youtube.com/watch?v=tfF0wY_tpjk&t=1758s&ab_channel=UILUNESCO

<https://uil.unesco.org/fr/apprendre-au-long-vie/villes-apprenantes/villes-apprenantes-lunesco-repondent-au-covid-19-1>

Informations sur la COVID-19 par l'entremise de la European Prison Education Association

Le site Internet de la European Prison Education Association nous offre une section qui s'intitule «Corona in Prison Education.» Cette section contient une foule d'annonces et de réflexions diverses sur l'impact de la pandémie sur l'éducation en prison.

Les textes sont tous disponibles en anglais et sont colligés à l'adresse suivante : <https://www.epea.org/category/corona/>

COVID-19 Action via l'Alliance for Higher Education in Prison

Dans le même ordre d'idées, l'Alliance for Higher Education in Prison collige sur sa page web une liste de ressources et de réflexions sur les impacts de la COVID-19 sur l'éducation supérieure en prison. On y retrouve différents plaidoyers et appels à l'action, des guides de bonnes pratiques et des ressources pour faire face à la pandémie, des témoignages du corps enseignant et étudiant et différentes ressources pour promouvoir la santé et le bien-être des personnes incarcérées.

Pour plus d'informations et la liste complète des ressources : <https://www.higheredinprison.org/info/covid-19-action>

Webinaire : Le coronavirus dans les prisons d'Europe

Le Centre for Crime and Justice Studies organise un webinaire sur les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les prisons européennes. Cette conférence virtuelle se tiendra sur la plateforme Zoom et regroupera Matt Ford (Angleterre et Pays de Galles), analyste de la recherche au Centre for Crime and Justice Studies, Emma Jardine (Écosse), directrice des politiques et des affaires publiques à la Howard League Scotland, Cécile Marcel (France), directrice à l'Observatoire International des Prisons et Alessio Scandurra (Italie), coordonnateur à l'Antigone's Observatory on Prison Conditions.

Date : 3 décembre 2020, 9 h 30 à 11 h 30, heure de l'Angleterre (GMT)

Pour plus d'information (en anglais) : <https://www.crimeandjustice.org.uk/event/2020-12-03/coronavirus-prisons-whats-happening-across-europe>



Chaire **UNESCO** de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



www.cmv-educare.com
educare@collegemv.qc.ca

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6

TEL: 1- 514 328 3832 FAX: 1-514 328 3829

Volume 8, numéro 2 | Comité directeur | Novembre 2020